

L'Appui annonce son plus grand soutien financier pour les services aux personnes proches aidantes au Québec

Montréal, le 22 avril 2025 • L'Appui pour les proches aidants est ravi d'annoncer un soutien financier historique de 25 millions, entre 2025 et 2026, dans des services dédiés aux personnes proches aidantes partout au Québec. Au total, ce sont 285 projets, portés par 232 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale, qui seront financés.

Un soutien concret et essentiel pour les personnes proches aidantes

Ce soutien permettra de financer un peu plus de 3 millions d'heures de service aux personnes proches aidantes. Pour le répit seulement, l'Appui consacrera 15,9 millions \$ (67 % du montant total) à ces services, répondant ainsi à un besoin essentiel exprimé par les personnes proches aidantes au Québec.

Les projets financés incluent notamment des services tels que le répit à domicile, l'assistance personnelle, l'aide ménagère, la formation et le soutien psychosocial, ainsi que des hébergements temporaires en partenariat avec des organismes locaux. Ces services s'adressent, entre autres, aux proches aidants de personnes vivant avec une déficience physique, troubles neurocognitifs ou intellectuels, une maladie chronique, un cancer, mais aussi des troubles du spectre de l'autisme ou de santé mentale.

« Cet investissement sans précédent vient renforcer significativement le soutien aux personnes proches aidantes. Il permettra d'offrir 1,9 millions d'heures de répit, d'élargir notre collaboration et de fournir un soutien toujours plus concret. Aucune personne proche aidante ne devrait jamais se sentir seule ou à risque d'épuisement. », a souligné Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui.

Des réponses aux besoins des personnes proches aidantes à travers toutes les régions du Québec

Les organismes bénéficiaires incluent des organismes communautaires, des associations, des entreprises d'économie sociale, ainsi que des centres d'action bénévoles. Tous ont à cœur de soutenir et d'améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes au Québec.

« Les organismes bénéficiaires jouent un rôle essentiel en offrant des services adaptés aux réalités des personnes proches aidantes dans les différentes régions du Québec. Leur proximité et leur compréhension des besoins locaux permettent d'offrir un soutien concret et humain, souvent au cœur des communautés. » a ajouté Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui.

[Consultez la liste complète des organismes financés dans chaque région ici.](#)

Régions et montants :

- Abitibi-Témiscamingue : 467 148 \$ (11 projets)
- Bas-Saint-Laurent : 641 068 \$ (12 projets)
- Capitale-Nationale : 2 107 401 \$ (22 projets)
- Centre-du-Québec : 682 875 \$ (11 projets)
- Chaudière-Appalaches : 1 167 127 \$ (17 projets)
- Côte-Nord : 591 127 \$ (11 projets)
- Estrie : 1 200 830 \$ (17 projets)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 583 590 \$ (16 projets)
- Lanaudière : 1 290 264 \$ (15 projets)
- Laurentides : 1 761 401 \$ (23 projets)
- Laval : 1 096 052 \$ (9 projets)
- Mauricie : 819 025 \$ (14 projets)
- Montérégie : 3 654 769 \$ (38 projets)
- Montréal : 5 020 181 \$ (30 projets)
- Nord-du-Québec : 147 202 \$ (4 projets)
- Outaouais : 1 233 762 \$ (15 projets)
- Provincial : 572 498 \$ (6 projets)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean : 820 844 \$ (12 projets)

La répartition des fonds et des projets a été pensée pour prendre en compte les spécificités régionales et les besoins locaux, afin d'optimiser l'impact de cet investissement à l'échelle du Québec.

Un soutien accru pour les personnes proches aidantes d'aînés

Bien que l'Appui soutient l'ensemble des personnes proches aidantes, 75 % de son aide financière (17,9 millions de dollars) est spécifiquement destinée aux aidants de personnes âgées de 65 ans et plus. Cette répartition s'explique par le fait que la majorité des personnes accompagnées par des proches aidants au Québec ont 65 ans ou plus. Selon les estimations, ce pourcentage devrait augmenter au cours des prochaines années en raison du vieillissement de la population.

« Grâce à cette aide financière, les personnes proches aidantes d'aînés partout au Québec bénéficieront de plus de 2 millions d'heures de services. Pour le répit seulement, on parle de plus de 1,5 million d'heures! », conclut Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui.»

-30-

À propos de l'Appui pour les personnes proches aidantes

Fondé en 2009, l'Appui pour les proches aidants est un organisme à but non lucratif financé par le gouvernement du Québec. Son mandat principal consiste à soutenir le déploiement de services de répit, de soutien psychosocial, de formation et de transfert de connaissances par le financement des organismes présents dans les milieux, et ce, à l'échelle du Québec. L'Appui propose aussi un service professionnel, Info-aidant, qui apporte écoute, information et références aux personnes proches aidantes et aux professionnels. Il est confidentiel et gratuit.

Renseignements :

Stéphanie Charette

Directrice des communications

charettes@lappui.org

514-213-1941